

**Ce texte a été retiré
par son auteur
le 13 février 2013**



N° 602

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 janvier 2013.

PROPOSITION DE LOI

*visant à mieux prendre en considération les avis des maires
d'arrondissement sur les projets immobiliers les concernant,*

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Guy TEISSIER, François FILLON, Éric STRAUMANN, Jacques MYARD,
Valérie BOYER, Alain GEST, Christophe GUILLOTEAU, Bernard PERRUT,
Michel VOISIN, Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Alain MOYNE-BRESSAND,
Nicolas DHUICQ, Alain SUGUENOT, Daniel FASQUELLE, Bérengère
POLETTI, Annie GENEVARD, Philippe GOUJON, Guy GEOFFROY,
Jean-Pierre DECOOL et Gérald DARMANIN,

députés.